



Plaine
commune

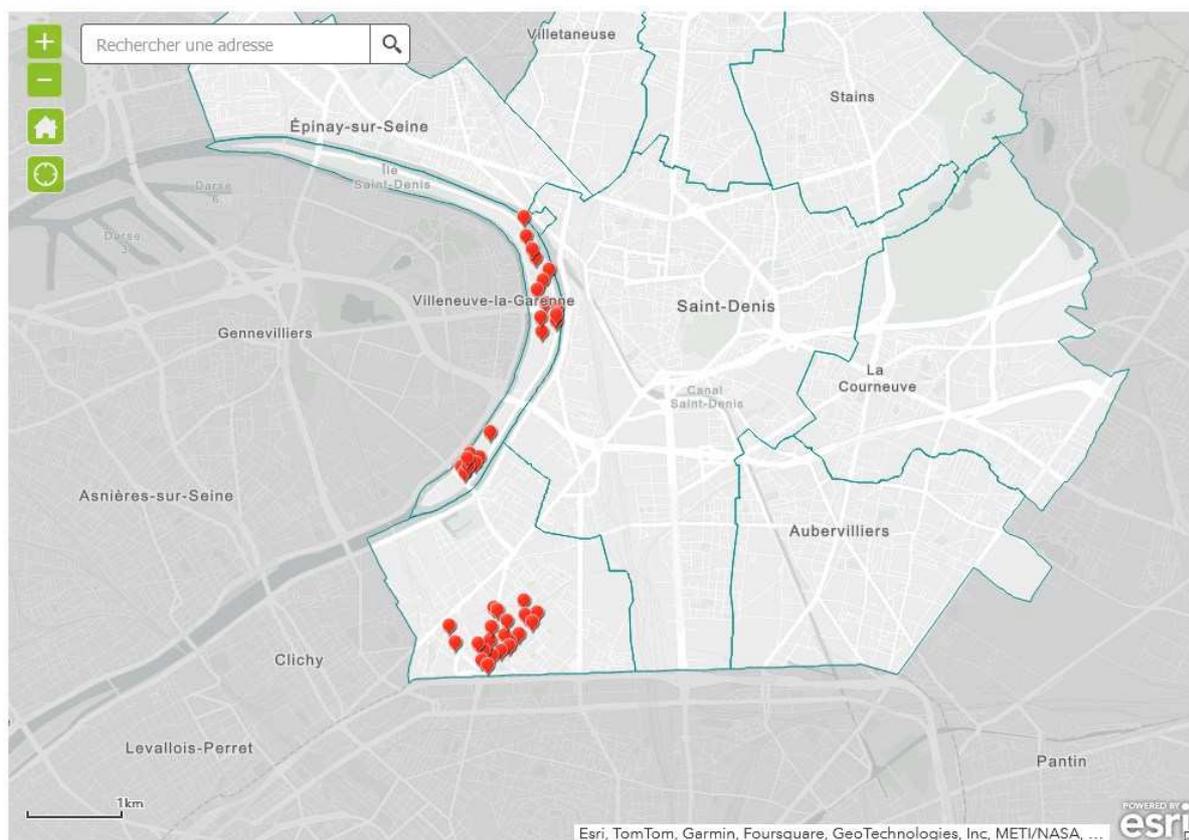
GRAND PARIS



JE TRIE MES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Le tri des déchets alimentaires a commencé à Plaine Commune avec une expérimentation dans deux villes du territoire. Pourquoi trier, comment trier, où apporter ses déchets alimentaires ? On vous dit tout.

Retrouvez tous vos points de collecte sur cette carte :



Plaine Commune : Bornes de collecte pour les biodéchets.

<https://plainecommune.fr/gereresdechets/trier-ses-dechets/trier-ses-dechets-alimentaires/>

COLLECTE À VOTRE ADRESSE

Règles applicables à compter du 2 octobre 2023.

ORDURES MÉNAGÈRES
Le jeudi
sortir le bac la veille à partir de 20h

EMBALLAGES ET PAPIERS RECYCLABLES
Le mercredi
sortir le bac la veille à partir de 20h

EMBALLAGES EN VERRE
Se rendre aux bornes de proximité

OBJETS ENCOMBRANTS
Le lundi
déposer la veille à partir de 20h

DÉCHETS VÉGÉTAUX
26/03, 09/04, 23/04, 07/05, 21/05, 04/06, 18/06, 02/07, 16/07, 30/07, 13/08, 27/08, 10/09, 24/09, 08/10, 22/10, 05/11, 19/11, 03/12, 17/12, 31/12
déposer en sacs biodégradables ou en fagots la veille à partir de 20h

DÉCHETS ALIMENTAIRES
Le samedi
sortir le bac la veille à partir de 20h

TÉLÉCHARGER CES INFOS

POINTS DE PROXIMITÉ

- Bornes à verre
- Parcs à sapins
- Bornes à déchets alimentaires**
- Bornes à textile
- Sites de réemploi
- Déchèteries fixes
- Déchèteries mobiles
- Bornes à emballages recyclables
- Bornes à ordures ménagères
- Sites de compostage

Infos déchets
0 805 055 055
N° gratuit depuis un poste fixe du dimanche
lundi jusqu'à 18h-19h30, mercredi, jeudi, vendredi
Contact - Crédits - Mentions légales

<https://www.geodechets.fr/gd/#/geodechets/4>



**Aucune disposition pour le tri des
biodéchets dans les calendriers de
collecte 2024**

ORDURES MÉNAGÈRES

À DÉPOSER DANS LE BAC, DANS UN SAC PLASTIQUE ADAPTÉ ET FERMÉ

EMBALLAGES EN VERRE

À DÉPOSER EN VRAC SANS SAC

AMPOULES ET NÉONS - VAISSELLE POTS DE FLEURS - MIROIRS

À NE PAS DÉPOSER

EMBALLAGES ET PAPIERS

À DÉPOSER EN VRAC DANS LE BAC SANS SAC

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT

TOUS LES OBJETS AUTRES QUE LES EMBALLAGES ET PAPIERS

À NE PAS DÉPOSER

DÉCHETS VÉGÉTAUX

À DÉPOSER EN VRAC DANS VOTRE CONTENANT OU EN FAGOTS AVEC UN LIEN NATUREL DE TYPE FICELLE

À présenter la veille au soir dans des sacs en papier biodégradable OUVERTS. Le contenu doit être visible et identifiable par les agents de collecte.

TONTE DE GAZON - FEUILLES - PLANTES ET FLEURS - BRANCHAGES - TAILLE DE HAIES

À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

TRONCS ET SOUCHES D'ARBRES, BRANCHES D'UN DIAMÈTRE SUPÉRIEUR À 6 CM, OBJETS EN BOIS, CAGETTES ET POTS DE FLEURS

À DÉPOSER DANS VOTRE COMPOSTEUR OU DANS VOTRE BAC D'ORDURES MÉNAGÈRES

DÉCHETS ALIMENTAIRES

LES DÉCHETS VÉGÉTAUX DÉPOSÉS EN VRAC SUR LE SOL NE SERONT PAS COLLECTÉS

À NE PAS DÉPOSER

OBJETS ENCOMBRANTS

À DÉPOSER DEVANT CHEZ VOUS OU DANS LES ZONES DÉDIÉES, LA VEILLE AU SOIR

FERRAILLE - MOBILIER DIVERS - LITERIE - GRANDS CARTONS PLIÉS

À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

PRODUITS CHIMIQUES QUI PEUVENT ÊTRE DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT ET POUR LA SANTÉ (POTS DE PEINTURE, VERNIS, INSECTICIDES, HUILES...)

PNEUS

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (PETIT ET GROS ÉLECTROMÉNAGER) : FOUR, TV, FRIGO...

0 800 50 49 36 Service & appel gratuits grandparisgrandest.fr

LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Le réseau de déchèteries est soumis à un règlement intérieur fixant l'ensemble des conditions d'accès, de circulation et d'utilisation des équipements ainsi que le rôle des agents d'accueil. Le document est consultable auprès de l'agent d'accueil et sur grandparisgrandest.fr

LA LISTE DES DÉCHETS ACCEPTÉS EN DÉCHÈTERIE EST DISPONIBLE SUR LE SITE GRANDPARISGRANDEST.FR

À NOTER :

- L'accès au réseau de déchèteries est réservé aux particuliers résidant sur le territoire de Grand Paris Grand Est (hors Gournay-sur-Marne et Montfermeil).
- Dépôt limité à 1 m³ par jour et jusqu'à 4 m³ par semaine maximum par foyer.
- Accès interdit aux professionnels.
- Seuls les véhicules de tourisme ne dépassant pas 1,90 m de hauteur sont autorisés à pénétrer dans les déchèteries. Les véhicules utilitaires sont interdits.

Dans le cas d'un particulier souhaitant utiliser un véhicule ne respectant pas ces prescriptions, il devra émettre une demande de dérogation au préalable sur grandparisgrandest.fr

JUSTIFICATIFS :

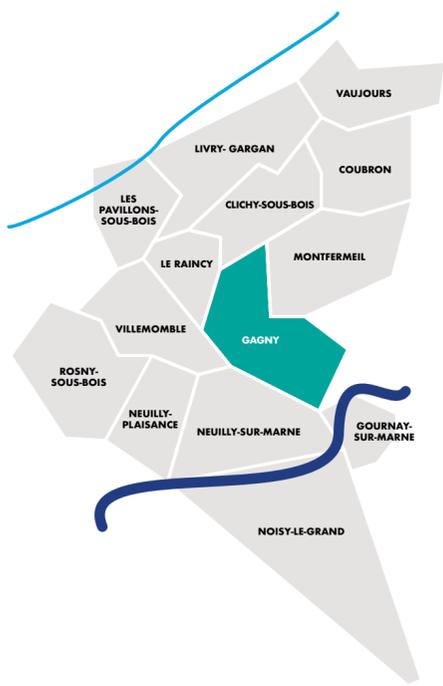
POUR OBTENIR UNE DÉROGATION, 2 SOLUTIONS :

Par internet : remplir le formulaire sur le site de Grand Paris Grand Est en joignant les pièces suivantes :

- Un justificatif d'identité avec photo ;
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, facture d'électricité, de gaz ou d'eau) ;
- La carte grise du véhicule.

Par courrier : remplir le formulaire et nous le transmettre accompagné des photocopies des pièces justificatives et vos coordonnées (adresse + téléphone) :

GRAND PARIS GRAND EST
Direction Prévention et Gestion des Déchets
11, boulevard du Mont d'Est
93160 Noisy-le-Grand



INFOS

CLIC INFO DÉCHETS
GESTION DES DÉCHETS 2.0

Plus simple et plus rapide, entrez votre adresse sur cette carte dynamique pour identifier les jours de collecte de vos déchets ainsi que les points d'apport volontaire et les déchèteries proches de chez vous.

Accès via WWW.GRANDPARISGRANDEST.FR

NOUVEAU
OUVERTURE DE LA RECYCLERIE 3 R SUR LE TERRITOIRE

INUTILE POUR VOUS ?

Ne jetez plus vos objets, offrez-leur une seconde vie !

OBJETS ACCEPTÉS :

Mobilier (attention pas de matelas), appareils électroménagers / électriques, vaisselle, décoration, articles de maison / bricolage / jardinage / sport, livres, jeux, jouets, vêtements, tissus, cuivre, laiton, tous types de métaux hors ferraille, bois massif, contreplaqué épais en bon état, palettes / tours, peintures.

VOUS POUVEZ DÉPOSER VOS DONS AUX HORAIRES SUIVANTS :

- Mercredi, jeudi, vendredi : 9h-11h45 et 14h-16h45
- Samedi : 9h-11h45 et 14h-17h45
- Dimanche : 9h-12h

AU 1 AVENUE DES MARCHANDISES À NEUILLY-SUR-MARNE

Lors de votre visite, n'hésitez pas à demander le programme des ateliers de sensibilisation sur la prévention des déchets !

Création : agences-ville.fr - Illustrations : Stock - 2024

0 800 50 49 36 Service & appel gratuits grandparisgrandest.fr

6 DÉCHÈTERIES GRATUITES

(SAUF GOURNAY-SUR-MARNE ET MONTFERMEIL, INTÉGRÉES AU RÉSEAU DU SIETREM)

LIVRY-GARGAN
60, RUE DE VAUJOURS
GRAND PARIS GRAND EST INVESTIT POUR VOTRE ENVIRONNEMENT, LE SITE SERA FERMÉ COURANT 2024 POUR DES TRAVAUX DE MISE AUX NORMES RÉGLEMENTAIRES.
LUNDI : 14 H - 17 H
MARDI : FERMÉE
MERCREDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 19 H
JEUDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 17 H
VENDREDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 19 H
SAMEDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 18 H
DIMANCHE : 9 H - 13 H
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

VAUJOURS
ROUTE DE COURTRY
DÉCHÈTERIE FERMÉE JUSQU'À NOUVEL ORDRE. ÉTUDES EN COURS POUR LA MISE EN CONFORMITÉ ET LA RÉALISATION D'UN NOUVEAU PROJET SUR CE SITE

GAGNY
3, CHEMIN D'ACCÈS AUX ABBESES
LA DÉCHÈTERIE EST FERMÉE POUR TRAVAUX ET ROUVRIRA EN FIN D'ANNÉE 2024.
LUNDI : 14 H - 17 H
MARDI : FERMÉE
MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 17 H
SAMEDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 18 H
DIMANCHE : 9 H - 13 H
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

LES PAVILLONS-SOUS-BOIS
9, BOULEVARD DE PARIS
LA DÉCHÈTERIE EST FERMÉE POUR TRAVAUX ET ROUVRIRA EN FIN D'ANNÉE 2024.
LUNDI : 14 H - 17 H
MARDI, MERCREDI, VENDREDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 17 H
JEUDI : FERMÉE
SAMEDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 18 H
DIMANCHE : 9 H - 13 H
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

VILLEMOMBLE
ALLÉE DU PLATEAU
DU LUNDI AU VENDREDI : 8 H 30 - 12 H 30 ET 13 H 30 - 17 H
SAMEDI ET DIMANCHE : 9 H 30 - 12 H 30 ET 13 H 30 - 18 H
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

NOISY-LE-GRAND
9, RUE DE LA PLAINE
LUNDI : 14 H - 17 H
MARDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 17 H
MERCREDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 19 H
JEUDI : FERMÉE
VENDREDI : 10 H - 12 H ET 14 H - 19 H
SAMEDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 18 H
DIMANCHE : 9 H - 13 H
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

RECYCLERIE 3 R : RECYCLERIE, RÉEMPLOI, RÉPARATION
AVENUE DES MARCHANDISES
LUNDI : 9 H - 19 H
MARDI : FERMÉE
MERCREDI, JEUDI, VENDREDI, SAMEDI : 9 H - 19 H
DIMANCHE : 9 H - 12 H

NEUILLY-SUR-MARNE
AVENUE DES MARCHANDISES
LUNDI : 14 H - 17 H
MARDI : FERMÉE
MERCREDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 17 H
JEUDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 17 H
VENDREDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 17 H
SAMEDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 18 H
DIMANCHE : 9 H - 13 H
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

GRAND PARIS GRAND EST S'AUTORISE À FERMER EXCEPTIONNELLEMENT SES DÉCHÈTERIES.

LES DÉCHÈTERIES DES PAVILLONS-SOUS-BOIS ET DE LIVRY-GARGAN NE FERMERONT PAS EN SIMULTANÉ, MAIS À DES MOMENTS DIFFÉRENTS POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC. RETROUVEZ LES INFORMATIONS SUR NOTRE SITE INTERNET GRANDPARISGRANDEST.FR

JE REPÈRE MON SECTEUR POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS

(ORDURES MÉNAGÈRES, EMBALLAGES ET PAPIERS, OBJETS ENCOMBRANTS)



ORDURES MÉNAGÈRES

● SECTEUR 1	MARDI - SAMEDI
● SECTEUR 2	MARDI - SAMEDI
● SECTEUR 3	LUNDI - VENDREDI
● SECTEUR 4	LUNDI - VENDREDI
● SECTEUR 5	LUNDI - MERCREDI - VENDREDI
● SECTEUR 6	MARDI - JEUDI - SAMEDI



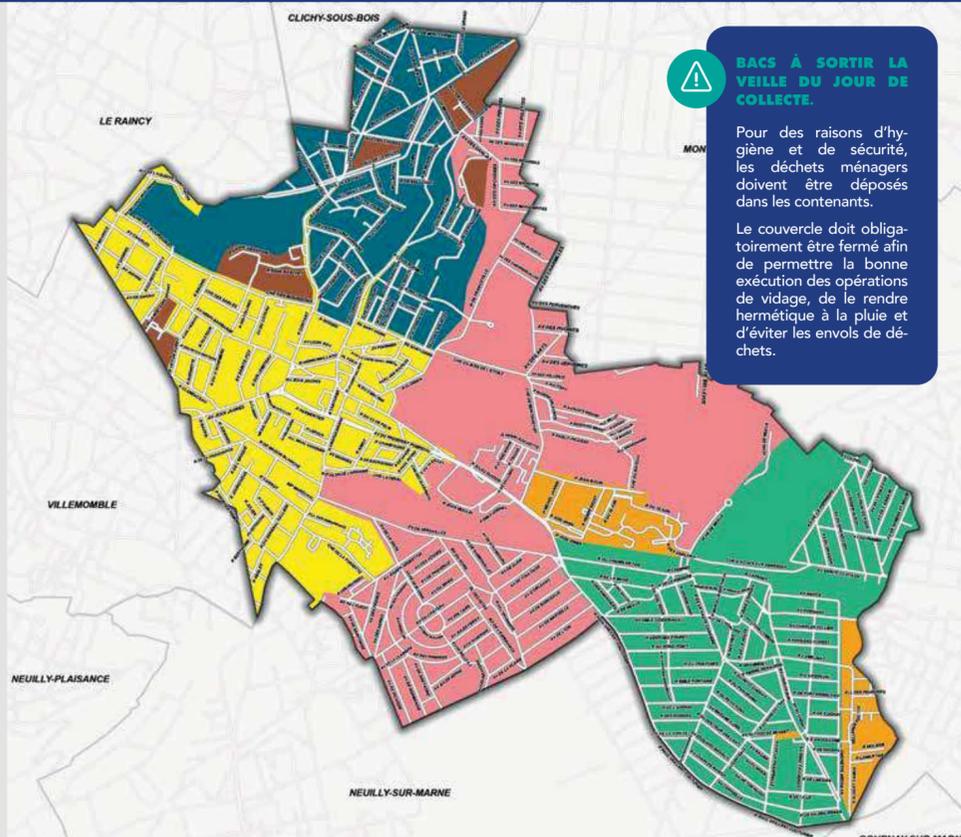
EMBALLAGES ET PAPIERS

● SECTEUR 1	JEUDI
● SECTEUR 2	JEUDI
● SECTEUR 3	MERCREDI
● SECTEUR 4	MERCREDI
● SECTEUR 5	MERCREDI
● SECTEUR 6	JEUDI



OBJETS ENCOMBRANTS

● SECTEUR 1	3 ^e JEUDI DU MOIS
● SECTEUR 2	2 ^e JEUDI DU MOIS
● SECTEUR 3	1 ^{er} JEUDI DU MOIS
● SECTEUR 4	4 ^e JEUDI DU MOIS
● SECTEUR 5	DERNIER MERCREDI DU MOIS
● SECTEUR 6	DERNIER MERCREDI DU MOIS



BACS À SORTIR LA VEILLE DU JOUR DE COLLECTE.

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, les déchets ménagers doivent être déposés dans les contenants.

Le couvercle doit obligatoirement être fermé afin de permettre la bonne exécution des opérations de vidage, de le rendre hermétique à la pluie et d'éviter les envois de déchets.

JE REPÈRE MON SECTEUR POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX ET DES EMBALLAGES EN VERRE



DÉCHETS VÉGÉTAUX

DE MARS À NOVEMBRE INCLUS

● SECTEUR 1	1 LUNDI SUR 2 À COMPTER DU 11 MARS
● SECTEUR 2	1 LUNDI SUR 2 À COMPTER DU 4 MARS
● SECTEUR 3	1 MARDI SUR 2 À COMPTER DU 12 MARS
● SECTEUR 4	1 MARDI SUR 2 À COMPTER DU 5 MARS
● SECTEUR 5	SECTEUR HORS COLLECTE
● SECTEUR 6	SECTEUR HORS COLLECTE



DÉPÔT DES SAPINS

DU 2 AU 31 JANVIER, DÉPOSEZ LES SAPINS DANS L'UN DES 14 POINTS DE DÉPÔT INDICQUÉS SUR LA CARTE, SANS DÉCORATION, SANS SAC À SAPIN NI NEIGE ARTIFICIELLE :

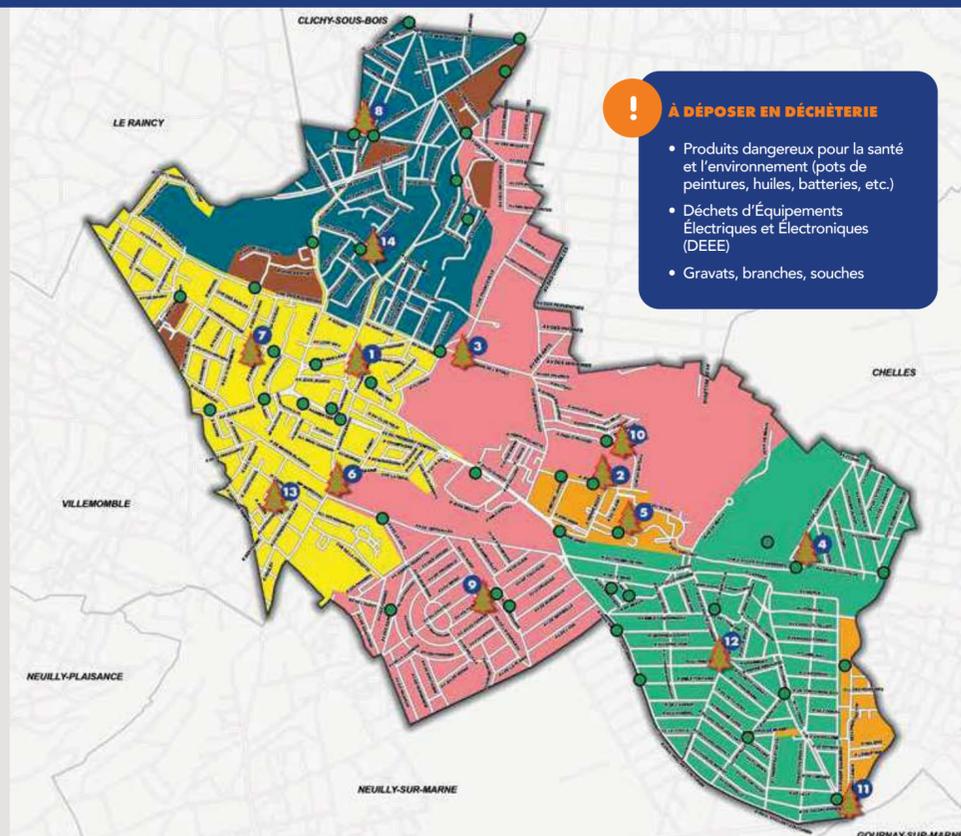
- 1 PLACE FOCH - 2 PARKING PISCINE
- 3 PARKING PARC ARBORETUM
- 4 CHEMIN D'ACCÈS AUX ABBESSES DEVANT LA BORNE
- 5 PLACE TAVERNELLE - 6 ARISTIDE BRIAND
- 7 CANISQUARE BARBUSSE - 8 ALLÉE DES CHÊNES
- 9 PLACE DES FÊTES - 10 RUE PABLO PICASSO
- 11 ROGER SALENGRO - 12 PLACE DES ORMES
- 13 PLACE ELIOTT - 14 FONTAINE VARENNE

LES SAPINS PEUVENT ÉGALEMENT ÊTRE DÉPOSÉS TOUTE L'ANNÉE DANS L'UNE DE NOS DÉCHÈTERIES.



EMBALLAGES EN VERRE

● POINT D'APPORT VOLONTAIRE VERRE



À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

- Produits dangereux pour la santé et l'environnement (pots de peintures, huiles, batteries, etc.)
- Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)
- Gravats, branches, souches

CALENDRIER DE MES JOURS DE COLLECTE POUR LES OBJETS ENCOMBRANTS ET LES DÉCHETS VÉGÉTAUX

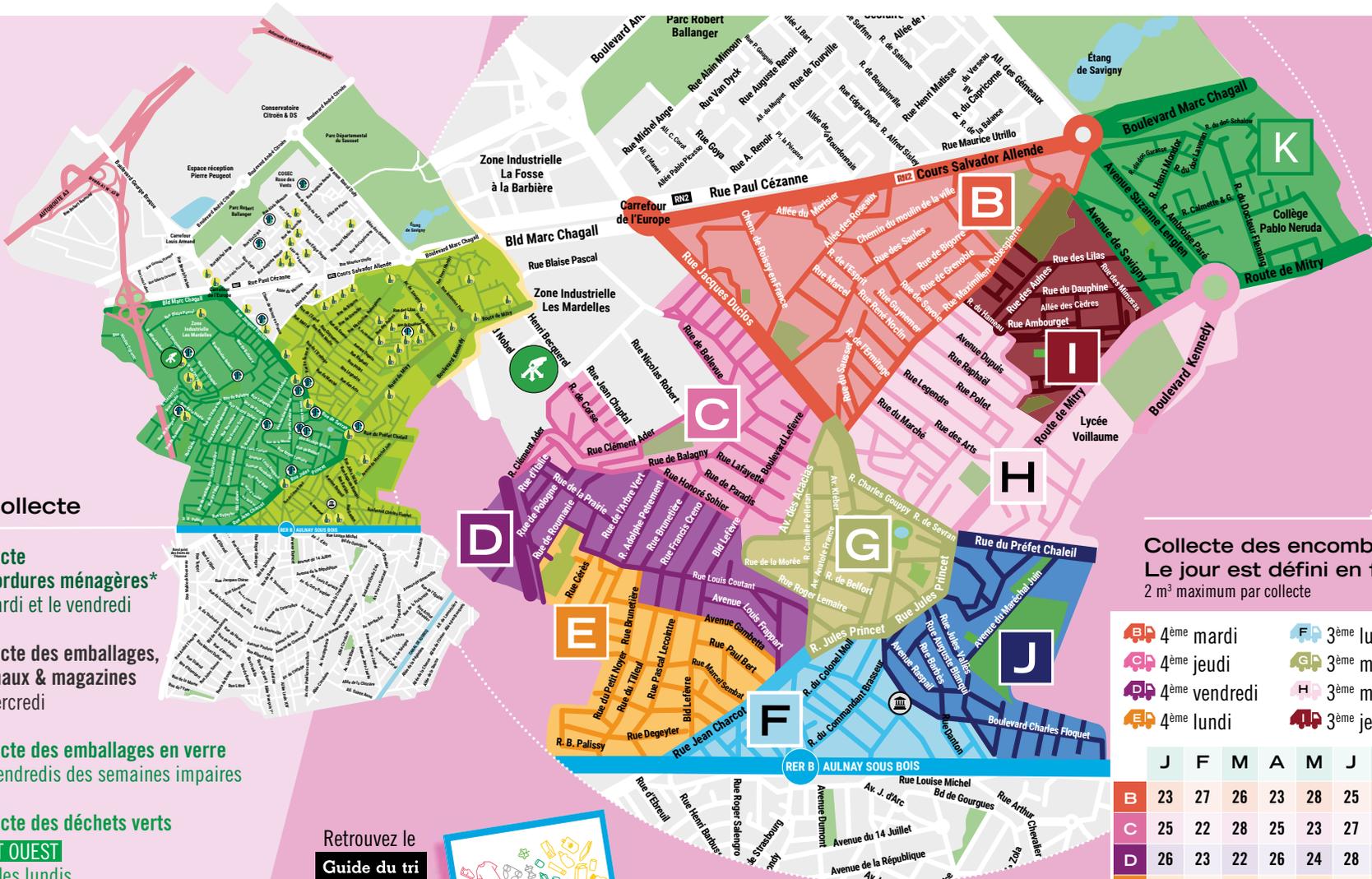
(À DÉPOSER DEVANT CHEZ VOUS OU DANS LES ZONES DÉDIÉES, LA VEILLE AU SOIR SANS GÊNER LA CIRCULATION DES PIÉTONS)

		JANV.	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
OBJETS ENCOMBRANTS													
● SECTEUR 1	3 ^e JEUDI DU MOIS	18	15	21	18	16	20	18	15	19	17	21	19
● SECTEUR 2	2 ^e JEUDI DU MOIS	11	8	14	11	9	13	11	8	12	10	14	12
● SECTEUR 3	1 ^{er} JEUDI DU MOIS	4	1	7	4	2	6	4	1	5	3	7	5
● SECTEUR 4	4 ^e JEUDI DU MOIS	25	22	28	25	23	27	25	22	26	24	28	26
● SECTEUR 5	DERNIER MERCREDI DU MOIS	31	28	27	24	29	26	31	28	25	30	27	25
● SECTEUR 6	DERNIER MERCREDI DU MOIS	31	28	27	24	29	26	31	28	25	30	27	25
DÉCHETS VÉGÉTAUX													
● SECTEUR 1	1 LUNDI SUR 2 À COMPTER DU 11 MARS			11 - 25	8 - 22	6 - 20	3 - 17	1-15-29	12 - 26	9 - 23	7 - 21	4 - 18	
● SECTEUR 2	1 LUNDI SUR 2 À COMPTER DU 4 MARS			4 - 18	1-15-29	13 - 27	10 - 24	8 - 22	5 - 19	2-16-30	14 - 28	11 - 25	
● SECTEUR 3	1 MARDI SUR 2 À COMPTER DU 12 MARS			12 - 26	9 - 23	7 - 21	4 - 18	2-16-30	13 - 27	10 - 24	8 - 22	5 - 19	
● SECTEUR 4	1 MARDI SUR 2 À COMPTER DU 5 MARS			5 - 19	2-16-30	14 - 28	11 - 25	9 - 23	6 - 20	3 - 17	1-15-29	12 - 26	
● SECTEUR 5	SECTEUR HORS COLLECTE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
● SECTEUR 6	SECTEUR HORS COLLECTE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

TOUT DÉPÔT EN DEHORS DE CE CALENDRIER EST CONSIDÉRÉ COMME UN DÉPÔT SAUVAGE. POUR RAPPEL, IL EST INTERDIT DE JETER OU D'ABANDONNER SES DÉCHETS DANS LA RUE AINSI QUE DE DÉPOSER SES DÉCHETS SUR LA VOIE PUBLIQUE SANS SE CONFORMER AUX RÈGLES DE COLLECTE SOUS PEINE D'AMENDE.



**Aucune disposition pour le tri des
biodéchets dans les calendriers de
collecte 2024**



Jours de collecte



Collecte des ordures ménagères*
le mardi et le vendredi



Collecte des emballages, journaux & magazines
le mercredi



Collecte des emballages en verre
les vendredis des semaines impaires



Collecte des déchets verts
VERT OUEST
tous les lundis
d'avril à mi-décembre
VERT EST
tous les mardis
d'avril à mi-décembre

Retrouvez le **Guide du tri** en flashant le QR code



Collecte des encombrants
Le jour est défini en fonction des zones
2 m³ maximum par collecte

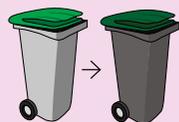
B	4 ^{ème} mardi	F	3 ^{ème} lundi	J	3 ^{ème} vendredi
C	4 ^{ème} jeudi	G	3 ^{ème} mardi	K	2 ^{ème} mardi
D	4 ^{ème} vendredi	H	3 ^{ème} mercredi		
E	4 ^{ème} lundi	I	3 ^{ème} jeudi		

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
B	23	27	26	23	28	25	23	27	24	22	26	24
C	25	22	28	25	23	27	25	22	26	24	28	26
D	26	23	22	26	24	28	26	23	27	25	22	27
E	22	26	25	22	27	24	22	26	23	28	25	23
F	15	19	18	15	20	17	15	19	16	21	18	16
G	16	20	19	16	21	18	16	20	17	15	19	17
H	17	21	20	17	15	19	17	21	18	16	20	18
I	18	15	21	18	16	20	18	15	19	17	21	19
J	19	16	15	19	17	21	19	16	20	18	15	20
K	9	13	12	9	14	11	9	13	10	8	12	10

*Les sacs pleins et autres déchets doivent obligatoirement être mis dans les bacs.

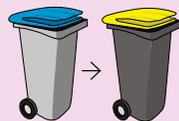
Aulnay-sous-Bois

PAVILLONNAIRE | ZONE VERTE



Harmonisation progressive des couleurs de bacs

Collecte des ordures ménagères
le mardi et le vendredi



Harmonisation progressive des couleurs de bacs

Collecte des emballages, journaux & magazines
le mercredi



Collecte des emballages en verre
les vendredis des semaines impaires



Collecte des déchets verts
VERT OUEST
tous les lundis d'avril à mi-décembre

VERT EST
tous les mardis d'avril à mi-décembre



Collecte des encombrants
le jour est défini en fonction des zones, voir page 1



Collecte des sapins
sapin naturel et sans décoration
les jeudis 4 et 18 janvier

La sortie des bacs, sacs de déchets verts et encombrants doit se faire la veille de la collecte au soir.

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
1 L	Jour de l'an	1 J		1 V		1 L	Pâques	1 M	Fête du travail *	1 S	
2 M		2 V		2 S		2 M		2 J		2 D	
3 M		3 S		3 D		3 M		3 V		3 L	
4 J		4 D		4 L		4 J		4 S		4 M	
5 V		5 L		5 M		5 V		5 D		5 M	
6 S		6 M		6 M		6 S		6 L		6 J	
7 D		7 M		7 J		7 D		7 M		7 V	
8 L		8 J		8 V		8 L		8 M	Vict. 1945	8 S	
9 M		9 V		9 S		9 M		9 J	Ascension	9 D	
10 M		10 S		10 D		10 M		10 V		10 L	
11 J		11 D		11 L		11 J		11 S		11 M	
12 V		12 L		12 M		12 V		12 D		12 M	
13 S		13 M		13 M		13 S		13 L		13 J	
14 D		14 M		14 J		14 D		14 M		14 V	
15 L		15 J		15 V		15 L		15 M		15 S	
16 M		16 V		16 S		16 M		16 J		16 D	
17 M		17 S		17 D		17 M		17 V		17 L	
18 J		18 D		18 L		18 J		18 S		18 M	
19 V		19 L		19 M		19 V		19 D		19 M	
20 S		20 M		20 M		20 S		20 L	Pentecôte	20 J	
21 D		21 M		21 J		21 D		21 M		21 V	
22 L		22 J		22 V		22 L		22 M		22 S	
23 M		23 V		23 S		23 M		23 J		23 D	
24 M		24 S		24 D		24 M		24 V		24 L	
25 J		25 D		25 L		25 J		25 S		25 M	
26 V		26 L		26 M		26 V		26 D		26 M	
27 S		27 M		27 M		27 S		27 L		27 J	
28 D		28 M		28 J		28 D		28 M		28 V	
29 L		29 J		29 V		29 L		29 M		29 S	
30 M				30 S		30 M		30 J		30 D	
31 M				31 D				31 V			



**DÉCHÈTERIE
D'AULNAY-SOUS-BOIS**
Zone industrielle des Mardelles
Rue Henri-Becquerel

0 800 10 23 13 Service & appel gratuits

Du 1^{er} novembre au 31 mars
du lundi au vendredi : 13h-18h
samedi : 10h-18h
dimanche : 9h-13h

Jusqu'au 31 octobre :
du lundi au vendredi : 14h-19h
samedi : 10h-19h
dimanche : 9h-13h



Donnez une seconde vie aux objets
en les apportant à la

RESSOURCERIE 2MAINS
1-13 rue Édouard Branly
93600 Aulnay-sous-Bois
Tél. 09 82 34 97 99
www.ressourcerie-2mains.fr

Les objets doivent être en état
d'utilisation et propres.
Ils peuvent être récupérés à votre
domicile sur rendez-vous.

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 L	1 J	1 D	1 M	1 V	1 D
2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 L
3 M	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M
4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M
5 V	5 L	5 J	5 S	5 M	5 J
6 S	6 M	6 V	6 D	6 M	6 V
7 D	7 M	7 S	7 L	7 J	7 S
8 L	8 J	8 D	8 M	8 V	8 D
9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 L
10 M	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M
11 J	11 D	11 M	11 V	11 L	11 M
12 V	12 L	12 J	12 S	12 M	12 J
13 S	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V
14 D	14 M	14 S	14 L	14 J	14 S
15 L	15 J	15 D	15 M	15 V	15 D
16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 L
17 M	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M
18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M
19 V	19 L	19 J	19 S	19 M	19 J
20 S	20 M	20 V	20 D	20 M	20 V
21 D	21 M	21 S	21 L	21 J	21 S
22 L	22 J	22 D	22 M	22 V	22 D
23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 L
24 M	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M
25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M
26 V	26 L	26 J	26 S	26 M	26 J
27 S	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V
28 D	28 M	28 S	28 L	28 J	28 S
29 L	29 J	29 D	29 M	29 V	29 D
30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 L
31 M	31 S		31 J		31 M

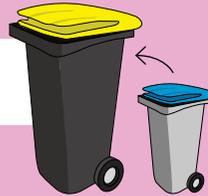


Emballages et papiers en vrac et pas dans un sac

Tous les emballages : plastiques, polystyrène, métal ou carton

Tous les papiers : magazines, journaux, enveloppes, catalogues, prospectus...

Il suffit de les vider, pas besoin de les laver

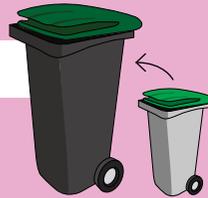


Ordures ménagères en sac fermé*

Tout ce qui n'est pas trié :

couches bébés, vaisselle, pots de fleurs, jouets...

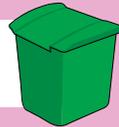
*Les sacs pleins et autres déchets doivent obligatoirement être mis dans les bacs. Article 2.2 - Recommandation R 437 - La CNAMTS



Emballages en verre sans bouchon ni couvercle

bouteilles, pots, bocaux, flacons

Il suffit de les vider, pas besoin de les laver



Encombrants

meubles, matelas, sommiers, jouets (sans piles et non électriques), gros cartons...

2 m³ maximum par collecte



Déchets verts

feuilles, branchages, tontes de gazon, plantes et fleurs

Fagots ficelés - de 1,50 m de longueur et - de 10 cm de diamètre



NOUVEAU

Déchets alimentaires

épluchures, restes de repas, produits alimentaires périmés sans emballage, mouchoirs en papier...



Textile, linge, maroquinerie et chaussures

À apporter 7j/7, 24h/24h en sacs fermés dans les **bornes dédiées** Ou faites-en profiter les **associations**



Appareils électriques et électroniques, batteries, piles et ampoules...

À déposer en **magasins revendeurs** ou à la **déchèterie**



Déchets spécifiques et meubles

gravats et déchets de travaux, pièces automobiles, déchets verts, pots de peinture, meubles, matelas et sommiers, palettes, déchets dangereux (sauf déchets amiantés)

À déposer en déchèterie



Et si vous adoptiez le compostage pour réduire vos déchets ?

Paris Terres d'Envol met à votre disposition des composteurs ou lombricomposteurs pour transformer vos déchets d'origine végétale en compost.



Médicaments

À déposer en **pharmacie**

